

## **AMERIQUE LATINE – OGM : mauvais bilan économique**

Par Christophe NOISETTE

Publié le 20/04/2005

Depuis l'introduction du soja transgénique en Argentine, les surfaces cultivées sont passées de 5,9 millions d'ha en 1996 à 14 millions d'ha en 2004, dont 95% sont du soja Roundup Ready de la firme Monsanto. Cette augmentation a eu pour effet l'extinction progressive des autres types de cultures, ainsi que de la production laitière et de l'élevage de bétail, qui permettaient à l'Argentine, dans les années 90, d'être auto-suffisante sur le plan alimentaire. L'Argentine doit donc désormais importer une alimentation chère, inaccessible pour une population très pauvre (en 2002, 51% des Argentins vivaient en dessous du seuil de pauvreté). Cette conversion des agriculteurs argentins est notamment due aux subventions données par le gouvernement et aux aides financières et techniques offertes par la firme Monsanto. Au Brésil, le marché noir de soja RR, importé illégalement d'Argentine, a été légalisé par le Président Lula en 2004. Au Paraguay, 4ème exportateur mondial de soja, 2 millions d'ha de soja GM sont cultivés par des fermiers brésiliens immigrés clandestinement alors même que cette culture n'a pas été autorisée par le gouvernement. Par ailleurs, l'épandage de glyphosate, matière active de l'herbicide Round up de Monsanto, a engendré de nombreux problèmes sanitaires. La Coordination nationale des organisations de femmes travailleuses rurales et indigènes a publié un rapport en 2004 sur le cas de 16 familles vivant dans un village paraguayen. Ce rapport révèle notamment la mort de trois enfants, des troubles digestifs et pulmonaires, des bébés nés prématurés ou malades et la pollution de l'eau potable. Au Mexique, berceau d'origine de la culture du maïs, la contamination est venue accidentellement en 2001 due à l'ignorance des agriculteurs important des semences GM des Etats-Unis sans le savoir. Cette contamination a été "légalisée" en 2004 par le Sénat mexicain qui a adopté une loi sur la biotechnologie favorable à l'industrie biotechnologique. Un rapport de l'ALENA (Accord de libre échange nord américain) en juin 2004 a préconisé un moratoire sur les importations états-uniennes de maïs au Mexique afin de protéger la biodiversité et d'améliorer les méthodes de détections (cf. Inf'OGM n°53). Enfin, l'île de Puerto Rico, sur laquelle les multinationales bénéficient d'un "bon climat" politique, a accueilli 2957 essais en champs de cultures transgéniques entre 1987 et 2002.